

FICHE FORMATION - CAP

CAP Menuisier fabricant

Apprentissage – formation en alternance

Public concerné, prérequis, conditions d'accès

- Vous avez terminé votre classe de 3ème
- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*
- Vous souhaitez
 - Apprendre un métier
 - Obtenir un diplôme professionnel reconnu
 - Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
 - Sécuriser votre parcours de formation
 - Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée de la formation : sauf conditions particulières : 13 semaines de formation (455 heures) par an au sein du lycée pendant la période scolaire.

Résumé de la formation :

Le CAP Menuisier fabricant forme des professionnels capables de réaliser, assembler et poser des ouvrages en bois ou matériaux associés comme les fenêtres, portes et escaliers. La formation alterne enseignements théoriques et pratiques en atelier. Elle prépare à exercer dans des entreprises artisanales, industrielles ou du bâtiment. Diplôme de niveau 3 (anciennement CAP/BEP).

Métiers visés : (4 métiers maximum) (source France compétences, types d'emplois accessibles)

Menuisier fabricant

Menuisier poseur

Ouvrier qualifié en entreprise de menuiserie industrielle

Ajusteur monteur en menuiserie

Résumé du métier (source France Compétences secteur d'activités):

Le menuisier fabricant travaille principalement en atelier pour produire des éléments en bois ou matériaux dérivés. Il utilise des machines-outils traditionnelles ou numériques. Il peut intervenir sur chantier pour la pose finale. Ce métier demande précision, autonomie et respect des normes techniques.

Objectifs (source FC objectifs et contextes de la certification) :

Acquérir les bases techniques de la menuiserie bois et PVC/métal.

Maîtriser les outils manuels et machines de l'atelier.

Lire et interpréter un plan ou un schéma technique.

Découper, usiner, assembler et finir des ouvrages en bois.

Préparer la pose d'éléments réalisés en atelier.

Appliquer les règles de sécurité et de qualité.

Comprendre les propriétés des matériaux utilisés.

Apprendre à utiliser les logiciels de dessin assisté (DAO).

Se préparer à la vie professionnelle via des stages en entreprise.

Obtenir les compétences nécessaires à l'exercice du métier.

Contenus (source FC compétences attestées) :

Domaine professionnel (environ 850 heures/an)

Réalisation d'ouvrages en atelier (assemblage, finition, lecture de plans).

Technologie et matériaux (bois, dérivés, aciers, PVC).

Étude de solutions constructives et dimensionnement.

Utilisation de machines à commande numérique (CN).

Dessin assisté par ordinateur (DAO) appliqué à la menuiserie.

Organisation de chantier et gestion de production.

Règles de sécurité, ergonomie et environnement.

Stage en entreprise : minimum 12 semaines réparties sur les deux années.

Enseignements généraux (environ 350 heures/an)

Français, histoire-géographie

Mathématiques appliquées au bâtiment

Sciences physiques et chimie

Éducation civique, juridique et sociale

Anglais technique

Prévention santé environnement (PSE)

Prérequis pour intégrer la formation

Être âgé de 16 à 29 ans (sous conditions de droit commun pour les contrats d'apprentissage).

Être motivé par le travail manuel et le secteur du bâtiment.

Avoir une bonne capacité d'observation et de concentration.

Aucun diplôme particulier requis, mais un BEP/CAP dans le domaine est un plus.

Coût :

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est **gratuite** pour l'apprenti,

Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

Poursuite d'étude :

Possibilité d'intégrer une 1ère Bac Pro en fonction des places disponibles, un certificat de spécialisation, un autre CAP en un an..

Modalités et délai d'accès à la formation :

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Validations(s) : Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 3 (CAP)
+ d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36112/>

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s):

NSF **234** – ROME **H2206 - F1503 - H2202**

FORMACODE **22404 - 22416 - 45019** – RNCP**36112**

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Renseignements et inscriptions :

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130
Mont Saint Aignan ifpra-valo@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos
formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région
Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET :
18760909400029 | CODE NAF : 8559A